

Formation Préalable à l'Habilitation électrique Travaux et/ou consignation d'ordre électrique Basse Tension et/ou intervention général (*hors opérations sur batteries stationnaires*) (*) Indices B1, B1V, B2, B2V, BC, BR, BE essai, BE Mesure et/ou BE Vérification Recyclage

Parcours blended learning

FORMACODE : 24049

OBJECTIFS

Réaliser en toute sécurité des interventions d'entretien et de dépannage et/ou des travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques et / ou être chargé de consignation.

Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité.

Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et intervention BT et autres documents associés.

Rendre compte de ses activités.

TYPE DU PUBLIC

Personnels électriciens devant faire renouveler leur titre d'habilitation pour intervenir sur des ouvrages électriques dans différentes typologies de bâtiments et de chantiers (ERP, sites industriels ou tertiaire...) et appelés à réaliser les interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique, des essais, vérifications et mesurages électriques.

PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française.

Prérequis d'environnement informatique

L'utilisation d'un casque est recommandée.

PC fixe, portable ou Tablette avec carte son et lecteur multimédia (lecture de vidéos).

Accès internet par un navigateur d'une version récente.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS – PARTIE THÉORIQUE E-LEARNING

> Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, de films pédagogiques et de bonnes pratiques.

Exercices d'entraînement non sanctionnant et/ou quiz final de type QCU/QC (évaluation des connaissances).

Données de suivi de la plateforme (nombre et temps de connexion), score au quiz final.

> Moyens techniques

E-learning sur plateforme dédiée avec accès par code individuel.

> Accompagnement pédagogique et technique

Encadrement par le Référent pédagogique ou, à défaut, le Référent technique.

Compétences du Référent pédagogique : Expert métier / Formateur.

Compétences du Référent technique : Administrateur du LMS.

Forum intégré à la plateforme de formation qui alerte les Référents par mail et permet les échanges avec le Référent pédagogique, le Référent technique et entre les apprenants.

Délai d'assistance : immédiate ou, à défaut, sous 48 h.

OUTILS ET MOYENS – PARTIE PRATIQUE

> **Méthodes pédagogiques**

Exercices pratiques sur châssis pédagogiques ou installations de l'entreprise orientés sur le repérage des environnements ou locaux à risques, l'analyse préalable à son intervention, la mise en œuvre de ses EPI, l'application de la prévention du risque électrique et des consignes de sécurité dans le cadre des travaux d'ordre électrique, la préparation et la direction des travaux d'ordre électrique, le balisage de la zone de travaux et sa surveillance, les étapes de consignation, la réalisation de connexions et de déconnexions, la pose d'un EPC, la réalisation d'interventions de dépannage et de dépannage avec nécessité de consignation, la rédaction des documents et le contre rendu de son activité.

> **Moyens techniques**

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperbord.

TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, moyens de balisage.

Tapis et nappe isolants, gants isolants, écran facial, outillage électrique isolé, VAT (vérificateur d'absence de tension), dispositifs de condamnation. Plateforme et matériel d'essai selon les cas. Appareils de mesure.

> **Moyens humains**

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

ÉVALUATION

- > La réussite à l'évaluation théorique conditionne l'accès à la partie pratique de la formation Blended-learning.
- > L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.
 - Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.
- Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.*
 - Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THEORIE E-LEARNING

- > Les dangers et les risques électriques • Les effets du courant électrique sur le corps humain • Les domaines de tension • Les zones d'environnement et leurs limites • Les prescriptions associées aux zones de travail • Les équipements de protection collective • Les risques liés à l'utilisation des équipements et des matériels électriques • La conduite à tenir en cas d'accident • La conduite à tenir en cas d'incendie électrique • Le principe de l'habilitation • Les symboles d'habilitation • Le rôle de chacun des acteurs • Les principes de la prévention • Les étapes de la mise en sécurité d'un circuit • Les moyens de protection individuelle • La réalisation des activités d'interventions élémentaires • La consignation pour une intervention générale • La procédure pour les travaux • Les fonctions des matériels.
- > **Evaluation théorique de fin de e-learning.**

PRATIQUE ET ÉVALUATIONS

- > **Evaluation théorique en vue de l'avis formateur**
- > **Pratique**

Le repérage des environnements ou locaux à risques • L'analyse préalable à son intervention • La mise en œuvre de ses EPI • L'application des consignes de sécurité dans le cadre des travaux d'ordre électrique • La préparation et la direction des travaux d'ordre électrique • Le balisage de la zone de travaux et sa surveillance • Les étapes de consignation • La réalisation de connexions et de déconnexions • La pose d'une nappe et d'un EPC • La réalisation d'interventions de dépannage et de dépannage avec nécessité de consignation • La rédaction des documents et le compte rendu de son activité.
- > **Evaluation pratique.**

*Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.
Cette formation répond aux exigences du Décret du 20 août 2014 relatif aux formations ouvertes ou à distance (FOAD).*

MODALITÉS

Durée estimée partie théorique e-learning : 5 heures.

Durée partie pratique : 3 heures 30.

Prix : nous consulter.

L'accès à la formation e-learning est ouvert pour une durée de 1 mois.

(*) Pour le personnel effectuant des opérations sur batteries stationnaires, prévoir la formation complémentaire E12BAT.

GUIDE DES HABILITATION ET DES FORMATIONS

NORME NF C 18-510					
Nature des opérations réalisées imposant une habilitation électrique	Fonction selon la Norme	Niveaux habilitation	Références Prérequis techniques		
TRAVAUX D'EXPLOITATION ET INTERVENTIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE					
Réalisation de travaux d'ordre électrique dans un environnement consigné (réalisation d'installations électriques BT) en assurant sa propre sécurité	Exécutant Travaux BT	B1 B1 V	Stage E12B1 ou Stage E12WB1 ⁽²⁾	Stage E12B3 ⁽¹⁾ ou Stage E12WB3 ⁽²⁾	Stage E12B5 ou Stage E12WB5 ⁽²⁾
Réalisation de travaux d'ordre électrique dans un environnement consigné (réalisation d'installations électriques BT), en assurant sa propre sécurité et celle du personnel placé sous ses ordres	Chargé de travaux BT	B2 B2 V	Prérequis : compétences en électricité Recyclage : Stage E12B3R, ou Stage E12WB3R ⁽²⁾		
Consignation des installations électriques	Chargé de consignation BT	BC			
Entretien et dépannage sur des installations électriques en BT	Chargé d'intervention générale BT	BR	Stage E12B2 ou Stage E12WB2 Prérequis : compétences en électricité Recyclage : Stage E12B3R ou Stage E12WB3R ⁽²⁾	Recyclage : Stage E12B3R ou Stage E12WB3R ⁽²⁾	Prérequis : compétences en électricité Recyclage Stage E12B5R ou Stage E12WB5R ⁽²⁾
Réalisation de travaux d'ordre électrique dans un environnement consigné (remplacement de fusibles HT, nettoyage de cellules HT...), en assurant sa propre sécurité	Exécutant Travaux HT	H1 H1 V	Stage E12B4 ou Stage E12WB4 ⁽²⁾ Prérequis : habilitation indices B1, B2, BC Recyclage : Stage E12B4R ou Stage E12WB4R ⁽²⁾		
Réalisation de travaux d'ordre électrique dans un environnement consigné (réalisation d'installations électriques HT, remplacement de fusibles HT, nettoyage de cellules HT...), en assurant sa propre sécurité et celle du personnel placé sous ses ordres	Chargé de travaux HT	H2 H2 V			
Consignation des installations électriques HT	Chargé de consignation HT	HC			

(1) La norme NF C 18-510 prévoit une durée de 4 jours, celle-ci est ramenée à 3 jours par l'optimisation de la partie pratique animée si nécessaire, en sous groupes par 2 Formateurs.

(2) Stage réalisé en Blended Learning.